

CH_VB 91.3324 vom 13. Dezember 1991

Bundesverwaltung, 1991-12-13, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_91.3324

FR: CH_VB 91.3324 du 13 décembre 1991

IT: CH_VB 91.3324 del 13 dicembre 1991

Erwägungen

E. 13

Dezember 1991 2495 Postulat (Spälti-)Allenspach #ST# 91.3324 Postulat Leuba Hilfe an die Länder Osteuropas. Förderung der Marktwirtschaft Aide aux pays de l'Europe centrale et orientale. Développement de l'économie de marché Wortlaut des Postulates vom 30. September 1991 Der Bundesrat wird eingeladen, im Rahmen der schweizerischen Hilfe an die Länder Zentral- und Osteuropas besondere Anstrengungen zur Ausbildung von Kadern für die Marktwirtschaft und zur Entwicklung leistungsfähiger Transportmittel (Eisenbahn und Strassen) zu unternehmen. Texte du postulat du 30 septembre 1991 Le Conseil fédéral est invité à faire un effort particulier dans l'aide que la Suisse apporte aux pays de l'Europe centrale et orientale, pour la formation des cadres à l'économie de marché et pour le développement de moyens de transport performants (chemins de fer et routes).

Mitunterzeichner - Cosignataires: Burckhardt, Coutau, Eggly, Friderici Charles, Gros Jean-Michel, Jeanneret, Massy (7) Schriftliche Begründung - Développement par écrit S'il est une leçon que l'effondrement du communisme en Europe centrale et de l'Est a donnée, c'est bien celle de la supériorité de l'économie de marché sur l'économie planifiée qui a conduit ces pays à la faillite. On peut d'ailleurs faire la même constatation en ce qui concerne les pays du tiers monde. Leur grand appauvrissement actuel, en dépit de l'aide occidentale, provient pour une large part, outre de l'incompétence de certains de leurs dirigeants ou de leur vénalité, d'une économie autoritairement planifiée (l'économie planifiée favorisant d'ailleurs la concus-sion). Rien, en effet, n'explique pourquoi certains pays, aux conditions géographiques et climatiques voisines, ont des vitesses de développement très différentes (p. ex. la Corée du Sud et la Corée du Nord, Taïwan et la Chine populaire, l'Indonésie et le Laos, etc.), si ce n'est que les premiers nommés ont opté plus ou moins pour l'économie de marché et les autres pour l'économie planifiée. Mais l'économie de marché, même si elle fait appel à l'initiative privée, ne s'improvise pas. Elle nécessite d'abord une bonne formation de cadres à ses mécanismes (lois du marché, marketing, lois de la concurrence, de la gestion, de la protection des consommateurs) et des infrastructures qui permettent des échanges, un des fondements de l'économie de marché. Les moyens de transport constituent, à cet égard, une exigence essentielle. Si les conditions de base pour le fonctionnement d'une économie libre ne sont pas réunies, on peut légitimement craindre que le désenchantement des peuples libérés du communisme ne succède rapidement aux espoirs de la libéralisation. Si le profit légitime est un moteur de l'activité humaine, encore faut-il savoir comment on calcule un prix de revient. Or, 45 ans d'économie planifiée ont fait disparaître la culture économique nécessaire. La leçon de décennies d'échecs économiques dans les pays d'Europe centrale et orientale, comme dans la plupart des pays en voie de développement, démontre que le progrès technique ou les milliards investis ne servent pas à grand-chose s'ils ne sont pas accompagnés de la formation nécessaire en matière commerciale et de gestion pour que l'économie de marché fonctionne. Il va en

outre de soi qu'on ne saurait passer brutalement d'un type d'économie à l'autre. Il faut des mesures transitoires qui sont sans doute délicates à mettre en place. La Suisse, qui a une longue tradition d'économie libérale, pourrait jouer un rôle important dans la restructuration des économies des pays d'Europe centrale et orientale, à condition de faire un effort principal dans la formation des cadres commerciaux et de gestion, ce qui, au surplus, correspondrait à la tradition pédagogique helvétique. De plus, un effort dans l'amélioration des moyens de transport, nécessaires à une économie fondée sur les échanges, pourrait constituer le deuxième acte sur lequel la Suisse pourrait s'engager.

Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 6. November 1991
Déclaration écrite du Conseil fédéral du 6 novembre 1991
Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat. Ueberwiesen - Transmis #ST# 90.792
Postulat (Spalti-)Allenspach Alterspolitik in der Schweiz
Politique du 3e âge
Wortlaut des Postulates vom 3. Oktober 1990
Europäische Industriestaaten, insbesondere die Schweiz, sind mit einer altersmässigen Zusammensetzung der Bevölkerung konfrontiert, wie sie sich noch nie präsentiert hat. Die Ueberalterung der Bevölkerung wird auf nahezu alle Lebensgebiete Auswirkungen haben. Insbesondere wird sie nicht nur eine Erhöhung der Zahl der Rentnerinnen und Rentner mit sich bringen, sondern auch eine noch wesentlich stärkere Zunahme der Hochbetagten. Diese demographische Entwicklung hat ihre konkreten Auswirkungen auf viele soziale Institutionen unseres Landes. Insbesondere sind Probleme der Solidarität zwischen den Generationen in Bereichen wie staatliche Altersvorsorge (AHV) und Krankenversicherung festzustellen. Die sich verändernden generationellen, demographischen und gesellschaftspolitischen Strukturen beinhalten soziale, politische sowie gesellschaftliche Fragestellungen und fordern entsprechende langfristige, konzeptionelle Lösungen. Der Bundesrat wird daher eingeladen, den eidgenössischen Räten so bald als möglich einen Bericht zu erstatten über seine künftige Alterspolitik. Insbesondere wären dabei alle auch im sozialen Bereich relevanten Probleme der demographischen Entwicklung und der sich abzeichnenden Ueberalterung der Bevölkerung zu erfassen und transparent zu machen sowie grundsätzliche Lösungsansätze darzustellen.

Texte du postulat du 3 octobre 1990
Les pays industrialisés d'Europe, et notamment la Suisse, sont confrontés à une pyramide des âges tout à fait nouvelle. Le vieillissement de la population aura des répercussions dans presque tous les domaines. Il n'entraînera pas seulement un accroissement du nombre des retraitées et retraités, mais aussi une augmentation encore bien plus forte de celui des grands vieillards. Cette évolution démographique a des effets concrets pour de nombreuses institutions sociales de notre pays. Il se pose en particulier des problèmes de solidarité entre les générations dans les domaines de la prévoyance vieillesse publique (AVS) et de l'assurance-maladie. Les changements dans les structures démographiques et sociopolitiques impliquent des problèmes sociaux et politiques et exigent des solutions à long terme portant sur la conception des institutions concernées. A cet égard, je prie le Conseil fédéral de bien vouloir présenter aux Chambres, dans les meilleurs délais, un rapport sur sa po-

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali
Postulat Leuba Hilfe an die Länder Osteuropas. Förderung der Marktwirtschaft
Postulat Leuba Aide aux pays de l'Europe centrale et orientale. Développement de l'économie de marché
In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr 1991 Année Anno Band V Volume Volume Session Wintersession Session Session d'hiver Sessione Sessione invernale
Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale

Sitzung

E. 15

Séance Seduta Geschäftsnummer 91.3324 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum
13.12.1991 - 08:00 Date Data Seite 2495-2495 Page Pagina Ref. No

E. 20

020 736 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.